

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, CICORELLA Sébastien, SIBUE Jean-Louis, SEMBEL Frédéric, PEREZ Murielle, GUERRERO Elisabeth, GUILLOT Carole, GOUBET Lionel, COICAUD Maude, FANJAT Pierre

Absent excusé : METAY Cédric, FRANCOIS Héloïse

Secrétaire de séance : Patricia FAVRE-PETIT-MERMET

Date de convocation : le 25 juin 2026

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé.

PROCURATIONS

METAY Cédric donne procuration à MERCIER Serge

FRANCOIS Héloïse donne procuration à MONIN Florence

ORDRE DU JOUR

- Délibération : liste CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- Délibération Drapeau du Souvenir
- Bâtiments - voirie
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

- **Délibération : liste CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Reportée par manque d'éléments

- **Délibération Drapeau du Civisme**

Le Maire expose au Conseil municipal :

L'association Le Souvenir Français, dans le cadre de son opération « Drapeau du Civisme », propose à la commune de conclure deux conventions de partenariat visant à développer auprès des jeunes le devoir de mémoire, la connaissance des symboles de la République et les valeurs civiques.

La première convention est conclue entre :

- l'association Le Souvenir Français ;
- l'École élémentaire de la commune ;
- la Commune.

Elle prévoit notamment :

- la remise d'un drapeau tricolore aux couleurs de la France portant le sigle du Souvenir Français et celui de l'école ;
- l'installation de ce drapeau dans un lieu solennel de l'établissement ;

- la participation des élèves aux cérémonies patriotiques, notamment les 8 mai et 11 novembre ;
- la mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux valeurs républicaines et au devoir de mémoire.

La seconde convention est conclue entre :

- l'association Le Souvenir Français ;
- la Commune.

Elle prévoit notamment :

- la remise d'un drapeau destiné au Conseil Municipal des Enfants (ou CME/CMJ selon votre commune) ;
- la participation du CME/CMJ aux cérémonies patriotiques ;
- la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au civisme et à la mémoire ;
- la participation financière de la commune à l'acquisition du baudrier du drapeau, celui-ci restant la propriété du Souvenir Français.

Ces conventions sont conclues pour une durée de trois ans.

Le Conseil municipal, *après en avoir délibéré, décide :*

- d'approuver les termes des deux conventions de partenariat à intervenir avec l'association Le Souvenir Français dans le cadre de l'opération « Drapeau du Civisme » ;
- d'autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tout document nécessaire à leur exécution.

Résultat du vote :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0

• **Bâtiments – voirie**

Bâtiments :

Terrasse salle périscolaire :

Les travaux de reprise d'étanchéité de la terrasse débuteront lundi 6 juillet avec la dépose des dalles et de l'ancienne couche d'étanchéité. La période des travaux s'étalera jusqu'au 31 juillet.

Coffret électrique pour la fête de la musique :

Le coffret électrique avec les prises nous a été prêté, et raccordé gracieusement par l'entreprise POIPY. Monsieur Yvan CLEMARON, repreneur de l'entreprise POIPY, a effectué la dépose du coffret le 30 juin 2026.

Un grand merci pour leur générosité.

Horloge de coupure VMC :

L'horloge qui commande la coupure de la VMC de la cuisine ne fonctionne plus. L'entreprise POIPY est intervenue pour diagnostiquer la panne et va procéder au changement de l'horloge.

Clocher de l'église :

Les pigeons ont réussi à percer le grillage d'obturation des meurtrières et ont de nouveau envahi le clocher. L'entreprise ZAPPA doit nous fournir un devis pour le nettoyage et la pose de grilles rigides.

Voirie :

Chemin de Barral et chemin de Saint Jacques :

Les travaux ENEDIS sont achevés.

Travaux route des Coches :

Le raccordement entre la partie aérienne et la partie enfouie est en cours jusqu'au vendredi 3 juillet. La dépose des anciens câbles s'effectuera à partir du 6 juillet et l'enlèvement des poteaux dès le 20 juillet.

Fauchage :

L'activité de fauchage a dû être suspendue à cause du risque d'incendie. Il reste à réaliser le fauchage chemin de la Goyardière, chemin des Frettes, montée de l'Ancienne Ecole, la fin du chemin Poncin et du chemin de la Martinière. Si tout se passe bien, les travaux devraient être terminés pour le 14 juillet.

Fossés :

La totalité des fossés prévus a été curée pour la partie communale. En ce qui concerne les fossés intercommunaux, EBER ne dispose pas du budget pour faire les 4 kilomètres envisagés. Le budget alloué pour les fossés est de 5 000 € soit 1 600 mètres. L'entreprise Marchand attend la validation pour démarrer le curage.

Chemins :

Les travaux de réfection des chemins de Combe Quartier, de la Grande Charrière, Poncin, de Grand Champ, du Fouet et de l'impasse Francoz devraient commencer le 6 juillet.

- **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

Commission PCS (Plan Communal de Sauvegarde) du 30 juin 2026

Le PCS est obligatoire dans toutes les communes soumises à au moins un risque (naturels, technologiques ou sanitaires). Le PCS définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer : l'alerte, l'information, la protection et la sauvegarde des populations au regard des risques.

Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Dans le contrat de notre assureur GROUPAMA, est inclus gratuitement le service GROUPAMA PREDICT, solution pour la prévention des risques (inondation, tempête, orage, forte chute de neige, canicule, grand froid) dans un espace internet sécurisé.

La commission PCS créée en octobre 2023, composée d'élus et d'habitants volontaires, a choisi ce support pour élaborer notre PCS et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Tous les membres ont contribué à la rédaction de ces deux documents.

Dès que le PCS et DICRIM seront validés par la Préfecture de l'Isère nous imprimerons le DICRIM et nous le distribuerons aux habitants lors des tournées des élus.

Nous créerons un espace PCS sur le site de la mairie regroupant le DICRIM, les Tutos du gouvernement et éventuellement les cartes IRMA, le Kit de sécurité.

Nous avons projeté le DICRIM, 1 tuto sur 10, l'organisation du PCS avec ses 4 cellules :

Commandement, Secrétariat et Communication, Technique, et Accueil des personnes.

Lien sur les tutos risques du gouvernement : TutosRisques- YouTube

https://www.youtube.com/playlist?list=PLCm-8ROSSc7DCrJ7Lta3TB_rWz_DHuUkh

Communication

Finalisation de la rédaction du Prim'Infos N°17 remis ce soir lors du Conseil pour distribution.

TE38 (Syndicat de l'énergie)

Lors de la réunion du 16 juin, nous avons procédé à l'élection du Président de TE38 ainsi que des Vice-Présidents.

Résultats :

Bertrand LACHAT, Président sortant, a été réélu

Bernard JULLIEN (délégué de Valencin) – 1er Vice-Président aux Concessions et Urbanisme

Luc GUSTA (délégué de Maubec) – 2ème Vice-Président aux Travaux

Mme Maryline SILVESTRE (déléguée de Vienne) – 3ème Vice-Présidente à la Transition Energétique

Mme Frédérique FERRARIS (déléguée de Faramans) – 4ème Vice-Présidente à l'Achat d'Energie et Administration Générale

Pierre MARTIN-JARRAND (délégué d'Autrans-Méaudre en Vercors) – 5ème Vice-Président aux Finances

Cette équipe exécutive aura pour mission de suivre les grands dossiers du syndicat, d'animer les réflexions stratégiques et de porter les orientations décidées par les élus locaux au sein des différentes instances de TE38.

Commission intercommunale aménagement du territoire

La commission aménagement du territoire s'est réunie le mardi 23 juin pour élire son vice-président. Seul Monsieur Philippe Gentil, maire de St Maurice l'Exil était candidat et a été élu à l'unanimité.

La commission est revenue sur les 16 avis des Personnes Publiques Associées, notamment celles de la chambre d'agriculture, de la DDT et du SCOT qui pouvaient être bloquantes pour la promulgation du PLUI.

La commission a débattu sur les différents aménagements de textes proposés afin de trouver un consensus et permettre de présenter la version modifiée en conférence des maires le 29 juin.

Compte rendu de la commission Patrimoine, Culture et Rayonnement touristique territorial

Cette première réunion de la commission, issue de la fusion des anciennes commissions « Patrimoine » et « Culture et rayonnement touristique », a débuté par un tour de table permettant à chacun des membres de se présenter. La commission a ensuite procédé à l'élection de ses vice-présidents : Magali Vitoz et Yvan Argoud.

À cette occasion, Magali Vitoz a présenté les principales orientations de travail envisagées pour ce mandat. Elles porteront notamment sur la valorisation des chemins de randonnée (Via Roma, chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, etc.), avec un projet d'entretien des itinéraires destiné à améliorer l'accueil des marcheurs, en lien avec EBER. Une réflexion sera également menée sur le développement des mobilités douces à l'échelle du territoire.

Un appel à projets sera lancé durant les mois de juillet et août afin de soutenir des manifestations structurantes contribuant au rayonnement du territoire. Une aide financière pouvant atteindre 1 500 € pourra être attribuée aux projets retenus. Les manifestations éligibles devront se dérouler entre septembre 2026 et août 2027.

Les membres de la commission ont également été invités à participer à deux visites de sites patrimoniaux :

Le Basculeur : vendredi 26 juin de 18 h à 19 h ou vendredi 17 juillet de 18 h à 19 h ;

Moly-Sabata : vendredi 25 septembre à 17 h 30, jeudi 15 octobre à 17 h 30 ou samedi 24 octobre à 10h30.

La réunion s'est poursuivie par la préparation des Journées Européennes du Patrimoine. Les communes souhaitant participer à cette édition devaient s'inscrire avant le 15 juin sur l'application Happy Day et y renseigner les animations proposées. Pour EBER, cette manifestation a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine rural du territoire. Les restaurateurs souhaitant s'associer à l'opération sont invités à s'inscrire avant le 15 juillet en proposant un Menu du Patrimoine, élaboré à partir d'ingrédients définis et privilégiant les produits locaux. En contrepartie, ils bénéficieront d'une mise en avant dans la plaquette de communication éditée par EBER.

AG du TACOT Bièvre Valloire (TBV) à Viriville le 24 juin 2026

Pour rappel, le TBV a été créé conjointement par les EPCI BIC et CCTB sous l'impulsion de Christian Nucci notamment au début des années 2000.

L'idée était d'organiser un service de transport solidaire en aidant et accompagnant à la mobilité sur notre territoire les jeunes gens de moins de 26 ans, sans moyens de locomotion et sans permis, afin de les aider à honorer un stage ou une formation voire une promesse d'embauche.

À l'origine les moyens étaient des vélos et des cyclomoteurs mis à disposition. S'en sont suivis des mises à disposition de VAE (Vélo Assistance Électrique) et des scooters électriques ainsi qu'une navette de transport en commun et de l'autopartage. Pour 2025, cela a concerné 141 personnes sur nos deux territoires pour 310 prescriptions.

Cette structure Le Tacot BVM (Bièvre Valloire Mobilité) salarie 4 personnes dont 2 conducteurs pour un budget 2026 de 212 900 € dont des subventions de l'État pour 31 400 €, la Région pour 48 900 €, le Département pour 50 000 € plus les subventions des intercos dont EBER pour 6 420 € en 2025.

Mme Evelyne Collet de BIC (Bièvre Isère Communauté) est renouvelée comme présidente de cette structure associative et Serge Mercier, notre maire, l'accompagne au titre d'EBER en qualité de Vice-président.

Compte rendu de la commission de la politique de la ville, prévention de la délinquance et santé tenue le 30 juin 2026

Rappel en préambule :

- cette commission a des compétences en matière de prévention de la délinquance et non de la sécurité, qui dépend des compétences régaliennes de l'État
 - la politique de la ville cible certains quartiers selon un dispositif d'État : Bel Air à Roussillon et Les Ayencins à Le Péage de Roussillon
- But : donner davantage à ceux qui en ont le plus besoin
- la santé : là aussi compétence régalienne de l'État. EBER a un contrat local de santé, et lutte contre le problème de désertification médicale.

Après ces rappels, vote et réélection de Monsieur MONDANGE, en qualité de Vice-Président (la présidence étant assurée automatiquement par Madame DEZARNAUD)

Questions sur le pouvoir de police des maires : distinction entre le pouvoir de police général non transférable à EBER et le pouvoir de police spécial possiblement transférable.

Présentation ensuite par un PowerPoint des travaux mis en œuvre par EBER sur le mandat précédent, qui seront repris en continuité dans le cadre de notre mandat.

Évocation de la mise en place notamment de TIG ou de chantiers éducatifs pour la prévention de la délinquance, ou des pôles médicaux de Péage de Roussillon ou de Beaurepaire

Vive discussion de certains élus sur la délinquance

Voirie intercommunale

La 1^{ère} réunion de la commission Voirie – Mobilité et Déplacements s'est tenue le 2 juillet dernier au siège d'EBER.

Notre délégué Voirie M Pierre Fanjat accompagné du vice-président de cette commission, notre maire Serge Mercier, représentaient tous deux notre commune.

La nouveauté de ce mandat, impulsé par notre présidente d'interco Mme Dezarnaud, est de fusionner 2 thématiques fortes et convergentes : la Voirie pour l'infrastructure et les (nouvelles) Mobilités pour l'usage que nous en faisons.

A ce titre, cette commission est animée par 2 vice-présidents d'EBER élus ce jour-là avec M Jean Pierre Chardon, maire de St Alban du Rhône pour la voirie et M Serge Mercier aux mobilités déplacements intercommunaux.

Un point de présentation et d'actualisation a été fait devant tous les élus du territoire mandatés sur ces thématiques avec la situation « du 37 », le co-voiturage, les modes doux et la voirie intercommunale.

Prochaine réunion prévue en septembre prochain.

Conseil d'école

Fonctionnement de l'école

Rentrée 2026

Les effectifs actuels de l'école sont de 60 élèves

Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2026-2027 sont de 53 élèves.

Il y a, à ce jour, 8 inscriptions en PS.

Nous avons 13 départs en sixième et 2 départs de l'école (un élève de GS et un élève de CM2). La répartition des classes se fera ainsi :

Classe 1 : PS-MS-GS : 23 élèves

Classe 2 : CP-CE1 : 14 élèves

Classe 3 : CE2-CM1-CM2 : 16 élèves

Budget rentrée 2026 :

Demande à la mairie : Quel est le budget par élève pour la rentrée 2026 ?

Réponse de la mairie : Le budget par enfant de 50€ est reconduit par la mairie. L'équipe pédagogique remercie la municipalité.

Composition Nouvelle équipe :

Mme VENDE revient sur l'école et tiendra la classe 2 jours par semaine, elle reprend son poste de direction.

Mme CHABANON reste en poste sur la classe de CE2-CM1-CM2 Mme SAINT-AIME reste sur l'école sur la classe de CP-CE1.

Mme TOURNIER-FILLON Aurore reste Titulaire Remplaçante, rattachée à l'école.

À la maternelle, l'ATSEM Laura Puzin quitte l'école. Mme Pedoux reprendra son travail à temps plein.

L'équipe enseignante souhaite remercier Laura Puzin pour son travail et son investissement au sein de l'école.

• **Urbanisme**

DP (Déclaration Préalable)

MAUDET Julien, isolation par l'extérieur, 10 rue de l'Église

- **Courriers reçus**

Néant

- **Questions diverses**

Compte rendu de la journée d'information CORDEF (CORespondant DEFense)

Les assises régionales des correspondants Défenses se sont tenu le jeudi 2 juillet à l'hôtel de Région Lyon 2eme. Présidées par le Général de Corps d'Armée LARDET COMMANDANT LA Zone de Défense Sud Est, la journée portait sur le rôle du correspondant Défense au sein des communes de la Région Rhône Alpes. Sur les 4000 communes, 500 communes étaient représentées. Tous les départements de la Région étaient représentés par leur Délégué Militaire Départemental. Journées ponctuées d'intervenants Militaires et Politiques de très haut niveau. Se sont succédé le COMFT (Commandant de la Force Terrestre), Madame Christine VAUTRIN, ministre des Armées, Mr Laurent VAUQUIEZ conseiller spécial, l'ancien Préfet de PARIS LALLEMAND, Mr le Président de la Région Rhône Alpes, Mr le député Julien DIVES en charge des CORDEF, Mr DARRAGON Adjoint au Président des maires de France et maire de VALLENCE et un témoignage d'une députée Ukrainienne.

L'importance du CORDEF a été soulignée pour son rôle de lien Armée-Nation. Dans un contexte géopolitique très incertain, la préparation à l'entrée dans un conflit est impérative et la Défense du Territoire concerne tous les citoyens et pas uniquement les Forces Armées. En effet, si un conflit survenait, les écoles, l'économie du pays, les transports de marchandises etc... seraient certes impactés, mais le pays devrait malgré tout continuer de vivre. La crainte d'une tentative d'intimidation de la RUSSIE afin de tester l'OTAN à l'horizon 2028 2030 est évoquée et le maître mot est RESILIENCE (tenir et résister).

Pour se préparer à un éventuel conflit :

- Service Militaire Volontaire (3000 en 2026 avec une montée en puissance à l'horizon 2030 de 40000 volontaires)
- Accentuer le recrutement (Réserve citoyenne et la Réserve Opérationnelle)
- Actualiser les plans de Transports Régionaux
- Etc.....

Après toutes ces interventions politiques et militaires, il a été rappelé la mission du CORDEF. Faire rayonner l'esprit de Défense au sein de la commune en 3 axes.

- La politique de Défense Nationale
- Le parcours du Citoyen pour les plus jeunes
- Le devoir de Mémoire

Toilettes publiques

Le conseil municipal souhaite travailler sur la rénovation ou le changement des toilettes publiques.

Éclairage des escaliers entre le parking et le terrain de boules

La commune va faire une demande auprès de TE38 pour l'installation d'un point lumineux.

Cabane du CMJ

Il faut enlever cette cabane qui n'a jamais abouti et il faudrait évacuer les palettes.

Date prochain conseil municipal :

Jeudi 3 septembre 2026 à 20h

MERCIER Serge		GUERRERO Elisabeth	
FAVRE-PETIT- MERMET Patricia		GUILLOT Carole	
ROSTAING Jean- Pierre		GOUBET Lionel	
MONIN Florence		COICAUD Maud	
CICORELLA Sébastien		FANJAT Pierre	
SIBUE Jean-Louis		METAY Cédric	
SEMBEL Frédéric		FRANCOIS Héloïse	
PEREZ Murielle			